

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

**Procès-verbal des délibérations de la séance régulière du conseil municipal de Val-Joli, tenue en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 9 janvier 2017 à 20h00 sous la présidence du maire, Monsieur Rolland Camiré.**

Sont également présents, les membres du conseil, Messieurs Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté et Madame Josiane Perron.

Mme Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal tel que prévu au point 2 de l'ordre du jour.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée s'est ouverte à 20h00.

Le maire souhaite une bonne année 2017 à tous.

**2017-01-001 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Constatation de régularité et de quorum**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour \***
- 4. Approbation des procès-verbaux**
  - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 décembre 2016 \*
  - 4.2. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 5 décembre 2016 \*
- 5. 1ere période de question du public**
- 6. Correspondance \***
  - 6.1. Hydro-Québec Nouvelles du projet d'interconnexion Québec – New Hampshire
  - 6.2. Ville de Sherbrooke Projet d'entente utilisation des bornes fontaines
  - 6.3. Mun. Saint-Claude Résolutions Ententes incendie et projet 2017 réfection Rang 9
- 7. Finance**
  - 7.1. Autorisation des comptes \*
- 8. Règlementation**
  - 8.1. 2017-01 – Avis de motion – Modification règ Permis et certificat – Projet d'ensembles résidentiels et remblai et déblai \*
  - 8.2. 2017-02 – Avis de motion – Règlement Circulation de Quad sur les chemins \*
  - 8.3. 2017-03 – Avis de motion – Règlement PPCMOI \*
  - 8.4. 2016-20 – 1er projet de règlement – Modification règ zonage - Projets d'ensembles résidentiels et remblai et déblai \*
  - 8.5. 2016-22 – projet de règlement – Modification règ construction - Ajout de dispositions administratives
- 9. Administration**
  - 9.1. COMBEQ – Cotisation annuelle 2017 pour l'inspectrice
  - 9.2. Offre d'emploi – Remplacement de l'inspectrice pour son congé de maternité
- 10. Loisirs**
- 11. Urbanisme**
  - 11.1. Rapport du mois de décembre de l'Officière en bâtiment, environnement et agraire
  - 11.2. Dépôt de la liste des permis 2016
  - 11.3. Dérogation mineure pour subdiviser le Lot 3 678 775, route 143 \*
- 12. Voirie**
  - 12.1. Subvention PRIMEAU volet 2 \*
  - 12.2. Contrat de gré à gré à la Firme WSP pour Plan et devis du projet Aqueduc route 249 et rang 10 \*
- 13. Affaires nouvelles et suivi**

- 13.1. Centre d'Action Bénévole de Windsor et région – Demande de participation annuelle \*
- 13.2. Demande de financement – Centre de répit Théo Vallières \*
- 13.3. Club Optimiste – Dépouillement de l'arbre de Noël 2016 \*
- 14. Rapport des Comités**
  - 14.1. Régie Incendie
  - 14.2. Loisirs
  - 14.3. Environnement
  - 14.4. Trans-Appel
  - 14.5. Urbanisme
  - 14.6. Maire
- 15. 2e période de question du public**
- 16. Levée de l'assemblée**

**2017-01-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2016**

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 décembre 2016 soit adopté tel que présenté.

**2017-01-003 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 DÉCEMBRE 2016**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 5 décembre 2016 en précisant les projets prévus avec les revenus de la vente du parc de l'Énergie et en retirant une phrase redondante dans la section « 2<sup>e</sup> période de question du public ».

**5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Plusieurs citoyens étaient présents mais aucune question n'a été posée.

**2017-01-004 6. CORRESPONDANCE**

La correspondance a été déposée à la table du conseil et étudiée par les membres du conseil qui ont demandé les suivis nécessaires.

Le dépôt de la correspondance aux archives tel que souhaité par le conseil est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à l'unanimité.

**7. FINANCE**

**2017-01-005 ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER**

Attendu que la directrice générale a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsable de leurs vérifications; Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membres du conseil soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

## SALAIRES

Les chèques de salaires pour la période du 1er au 31 décembre 2016 représentent un total net de 12 769,84\$.

## INCOMPRESSIBLES DU MOIS

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Montant
201600653 (C)	5755	2016-12-15	990	BROUSSEAU, JULIE		428,02 \$
201600648 (C)		2016-12-20	28	HYDRO-QUEBEC		693,61 \$
201600647 (C)		2016-12-21	4	Bell Canada		180,57 \$
201600649 (C)		2016-12-22	28	HYDRO-QUEBEC		71,92 \$
201600654 (C)		2016-12-26	723	AXION		91,87 \$
201600652 (C)	5754	2016-12-29	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION PÉTROLES		651,07 \$
201600655 (I)		2016-12-31	68	RECEVEUR GENERAL		1 795,79 \$
201600657 (I)		2016-12-31	745	FIDUCIE DESJARDINS		1 464,97 \$
201600658 (I)	5757	2016-12-31	8	Retraite QUÉBEC		374,99 \$
201600660 (I)		2016-12-31	67	MINISTRE DU REVENU		4 187,12 \$
201700004 (I)	5756	2017-01-01	13	GROUPE ULTIMA INC		21 982,00 \$
201700003 (I)	5753	2017-01-03	917	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC		2 976,58 \$

**Total des chèques** **34 898,51 \$**

## COMPTES À PAYER EN DATE DU 10 JANVIER 2017

N° déboursé	N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	Montant
201700005 (I)	5758	2017-01-10	14	COOP DES CANTONS	29,40 \$
201700006 (I)	5759	2017-01-10	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	80,46 \$
201700007 (I)	5760	2017-01-10	32	INFOTECH DEVELOPPEMENT	6 582,98 \$
201700008 (I)	5761	2017-01-10	34	JOURNAL L'ETINCELLE	140,85 \$
201700009 (I)	5762	2017-01-10	39	RÉGIE INTERMUNICIPALE SIRWINDSOR	88 938,62 \$
201700010 (I)	5763	2017-01-10	40	MONTY SYLVESTRE, Cons. Juridiq. Inc	237,71 \$
201700011 (I)	5764	2017-01-10	41	MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	32 090,89 \$
201700012 (I)	5765	2017-01-10	59	TRANS-APPEL INC.	5 849,36 \$
201700013 (I)	5766	2017-01-10	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	221,06 \$
201700014 (I)	5767	2017-01-10	61	FQM (FÉDÉRATION QUÉB. MUNICIPALITÉS	592,12 \$
201700015 (I)	5768	2017-01-10	89	RAYMOND, CHABOT, GRANT THORNTON	3 506,74 \$
201700016 (I)	5769	2017-01-10	94	GABRIEL COUTURE ET FILS LTEE	5 663,30 \$
201700017 (I)	5770	2017-01-10	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	445,63 \$
201700018 (I)	5771	2017-01-10	322	CLUB OPTIMISTE WINDSOR (1989) INC	50,00 \$
201700019 (I)	5772	2017-01-10	541	COMBEQ	402,41 \$
201700020 (I)	5773	2017-01-10	638	FONDS D'INFORMATION SURLETERRITOIRE	16,00 \$
201700021 (I)	5774	2017-01-10	677	MAURICE RICHARD	323,85 \$
201700022 (I)	5775	2017-01-10	678	SANI ESTRIE INC	9 067,34 \$
201700023 (I)	5776	2017-01-10	714	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC	2 206,09 \$
201700024 (I)	5777	2017-01-10	742	QUEBEC MUNICIPAL	321,93 \$
201700025 (I)	5778	2017-01-10	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	335,65 \$
201700026 (I)	5779	2017-01-10	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION PÉTROLES	4 499,28 \$
201700027 (I)	5780	2017-01-10	843	Excav. Remorquage Michel Marcotte	210,79 \$
201700028 (I)	5781	2017-01-10	894	PITNEY BOWES	229,95 \$
201700029 (I)	5782	2017-01-10	946	SHERLENN INC	33,00 \$
201700030 (I)	5783	2017-01-10	977	IN-FO.CA	625,43 \$
201700031 (I)	5784	2017-01-10	990	BROUSSEAU, JULIE	38,27 \$
201700032 (I)	5785	2017-01-10	1099	SCROSATI Yannik	180,00 \$
201700033 (I)	5786	2017-01-10	1109	Les équip.de bureau BOB POULIOT Inc	324,97 \$
201700034 (I)	5787	2017-01-10	1150	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE WINDSOR	1 600,00 \$

**Total des chèques** **164 844,08 \$**

## 8. RÉGLEMENTATION

### 2017-01-006 2017-01 – AVIS DE MOTION MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICAT – PROJET D'ENSEMBLES RÉSIDENTIELS ET DE REMBLAI ET DÉBLAI

Monsieur Gilles Perron donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro **2017-01** modifiant le règlement de permis et certificat 2004-9 dans le but :

- D'intégrer des dispositions administratives de :
  - Mandat général
  - Obligation d'inspection

- Droit de l'inspecteur et obligations des propriétaires et occupants
- De procédures en cas de contravention
- D'intégrer des dispositions concernant les projets d'ensembles résidentiels intégrés;
- D'intégrer des dispositions concernant les travaux de remblai et déblai;

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil.

**2017-01-007      2017-02 – AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CIRCULATION DE QUAD SUR LES CHEMINS**

Monsieur Sylvain Côté donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2017-02 d'autoriser la circulation des Quads sur :

**Rang 9**

- ◆ 0.7 km sur le rang 9 à partir de la sortie existante du sentier Quad jusqu'au terrain lot 3678008 (M. Michel Marcotte) soit le 309 rang 9 et en ressortir à la fin de son terrain.
- ◆ 0.4 km sur ce même rang 9 pour atteindre le terrain lots 633-P, 631-P, 629-P, 627-P (M. Gilles Daigle) et finalement en ressortir au bout de sa terre;
- ◆ À la sortie du terrain de M Daigle, une circulation de 0.95km toujours sur le rang 9 est nécessaire en traversant le chemin Goshen pour rejoindre le terrain lot 3 677 920. (Ferme, Les champs Vermeil SENC)
- ◆ En ressortant du terrain de la ferme des Champs Vermeils SENC une distance de 0.98 km est nécessaire pour se rendre sur les terres lot 612 (Ferme Sapin, Noryse) au coin de la route de l'Église et du rang 9 pour en ressortir au bout de celle-ci;
- ◆ Finalement, 2 km toujours dans le rang 9 pour se rendre à l'arrêt du chemin Grande Ligne;

**Grande-Ligne**

- ◆ Finalement, du chemin Grande Ligne, 2.9km afin de rejoindre la municipalité du Canton de Cleveland.

Les deux chemins sont mitoyens avec les municipalités du Canton de Cleveland et de Saint-Claude et nécessite leur autorisation.

Un croquis des emplacements avec distance est joint au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil.

**2017-01-008      2017-03 – AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT PPCMOI**

Monsieur Raymond Côté donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2017-03 sur *LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTIONS, D'OCCUPATION OU DE MODIFICATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)*

Ce règlement qui s'applique à l'ensemble du territoire vise à permettre, à certaines conditions et suite à son approbation, qu'un projet de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble soit réalisé malgré le fait qu'il déroge à l'un ou l'autre des règlements d'urbanisme de la municipalité.

Le projet soumis doit être évalué selon les critères prescrits dans le règlement et le conseil peut l'autoriser aux conditions qu'il juge opportun.

Il vise à faciliter la mise en valeur d'emplacements problématiques, de certains grands projets d'envergure ou qui présentent des complexités inhérentes à leurs caractéristiques particulières, tout en encadrant le développement territorial par un « zonage par projet ».

**2017-01-009 2016-20 – 1<sup>ER</sup> PROJET DE RÈGLEMENT – MODIFICATION RÈGLEMENT DE ZONAGE – PROJETS D'ENSEMBLES RÉSIDENTIELS ET REMBLAI ET DÉBLAI**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

**ATTENDU QUE** pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'adopter par la présente le projet de règlement numéro 2016-20 conformément à l'article 124 de la Loi;
- de fixer au 6 février 2017, à 19h30, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur le projet de règlement.

**9. ADMINISTRATION**

**2017-01-010 COMBEQ – COTISATION ANNUELLE 2017 POUR L'INSPECTRICE**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents de payer l'adhésion 2017 de madame Marie-Ève Parr pour la municipalité de Val-Joli avec la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec (COMBEQ) au montant de 402.41\$.

**OFFRE D'EMPLOI – REMPLACEMENT DE L'INSPECTRICE POUR SON CONGÉ DE MATERNITÉ**

Le maire informe les citoyens que la municipalité est en démarche pour combler le poste en remplacement pour le départ en maternité, de l'inspectrice.

**11. URBANISME**

**COMPTE RENDU DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENTS, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE**

La directrice générale résume les activités de l'inspectrice en bâtiment et environnement pour le mois.

	2015	2016
Nombre de permis pour Décembre	5	2
Valeur	0	26 000\$
Nouvelle construction de maison	0	0
Permis de lotissement	3	0

## **DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION 2016**

La directrice générale dépose la liste des permis de construction pour l'année 2016.

### **2017-01-011 DÉROGATION MINEURE POUR SUBDIVISER LE LOT 3 678 775**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli a reçu une demande de dérogation mineure pour subdiviser le lot 3 678 775 pour obtenir 2 lots distincts;

**ATTENDU QUE** le lot 3 678 775 deviendrait :

- lot A avec une façade d'environ 52m;
- lot B avec une façade de minimum 7m;

Tous deux respectant la superficie minimale inscrite au règlement de lotissement;

**ATTENDU QUE** le Comité Consultatif d'Urbanisme de la municipalité de Val-Joli s'est penché sur la question et suggère d'accepter la demande;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dérogation mineure pour subdiviser le lot 3 678 775 sur la route 143 en 2 lots distincts.

## **12. VOIRIE**

### **2017-01-012 SUBVENTION PRIMEAU VOLET 2**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versements de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme d'infrastructure municipales d'eau (PRIMEAU);

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliqueraient à elle pour recevoir la contribution gouvernementale;

**ATTENDU QU'** une partie des citoyens de la municipalité de Val-Joli sont aux prises avec une eau potable contaminée à divers degrés, détectée par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en janvier 2012, allant jusqu'à interdire l'utilisation complète de l'eau dans la maison;

**ATTENDU QUE** la municipalité, après vérifications auprès d'experts, n'a d'autres choix que de prolonger le réseau d'aqueduc de la Ville de Windsor afin d'alimenter les citoyens du secteur, touchés par la contamination;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à la majorité des conseillers présents:

**QUE** la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre de PRIMEAU – volet 2;

**QUE** la municipalité approuve le contenu, les modifications et autorise son envoi au ministère des Affaires municipales et de documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale;

**QUE** la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute autre modification qui pourrait être apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**2017-01-013      CONTRAT DE GRÉ À GRÉ À LA FIRME WSP POUR PLANS ET DEVIS DU PROJET D'AQUEDUC ROUTE 249 ET RANG 10.**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli a demandé une soumission à la firme d'ingénierie WSP pour la réalisation des plans et devis du surpresseur dans le projet d'aqueduc pour la route 249 et le rang 10;

**ATTENDU QUE** le mandat de 19 000\$ plus les taxes applicables comprend les activités suivantes :

- Relevés terrain
- Conception de la mécanique de surpression
- Conception de la structure, de l'électricité et des contrôles
- Demande de certificat d'autorisation au MDDELCC
- Préparation des plans et devis pour soumission publique

**ATTENDU QU'** un extra de 1600\$ plus les taxes applicables pourrait être possible afin de réaliser les activités suivantes :

- Suivi pendant la période de soumission
- Adjudication du contrat

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyée par le conseiller Gilles Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents

d'octroyer le contrat de préparation des plans et devis de la construction du surpresseur d'aqueduc pour la route 249 et le rang 10 à la firme WSP pour un montant de 19 000\$ plus les taxes applicables.

### **13. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI**

#### **2017-01-014 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE WINDSOR ET RÉGION – DEMANDE DE PARTICIPATION ANNUELLE**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents de participer à la campagne annuelle de financement pour l'année 2017 avec un montant de 1600\$.

#### **DEMANDE DE FINANCEMENT – CENTRE DE RÉPIT THÉO VALLIÈRES**

Le point est reporté à une rencontre ultérieure afin d'obtenir plus d'information.

#### **2017-01-015 CLUB OPTIMISTE – DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL 2016**

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents de participer, tel que prévu au budget 2016 à l'activité de dépouillement de l'arbre de Noël pour 2016 du Club Optimiste avec un montant de 50\$.

### **14. RAPPORT DES COMITÉS**

Les conseillers et le maire font un résumé des points importants de chacun des comités de la municipalité.

1. Régie Incendie
2. Loisirs
3. Environnement
4. Trans-Appel
5. Urbanisme
6. Mairie

### **15. 2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des questions et commentaires sont soulevés concernant les points suivants :

M. Éric Sundborg

Discute de l'intérêt de la Ville de Windsor à fournir l'eau au quartier St-Zacharie

M. Philippe Laplante

S'informe si le sentier de Quad dans le rang 9 n'est qu'une autorisation pour circuler dans le chemin.

Vérifie sa compréhension de la présentation de la dérogation mineure pour le lot 3 678 775 devant le CCU.

**2017-01-016 16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly

De lever cette séance à 20h51

La prochaine séance ordinaire se tiendra le LUNDI, le 6 février 2017 à 20h00.

Proposition adoptée

\_\_\_\_\_  
Rolland Camiré  
Maire

\_\_\_\_\_  
Julie Brousseau  
Directrice générale et  
Secrétaire trésorière

**RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES  
RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalent à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Signé à Val-Joli en date du \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Rolland Camiré, maire

